

## **CHAPITRE III**

### **Le SERVICE de PSYCHOLOGIE**

- Son champ d'activités (p. 1-2).
- Comment demander l'intervention d'un psychologue ? (p. 3)
- *Formulaire-type de Demande d'intervention individuelle auprès d'un enfant (outil).*
- Carte des secteurs des psychologues pour l'année en cours (p. 4).
- Informations – Service de Psychologie – Année en cours (p. 5).
- Liste des écoles-collèges par réseaux et psychologues référents – Année en cours (p. 6-7).

# Le Service de Psychologie de la DDEC

## - Missions

- Les interventions des psychologues s'inscrivent dans la prise en charge de l'élève comme sujet dans sa globalité, afin de lui permettre de s'intégrer au mieux dans le milieu scolaire, en respectant sa singularité. Les psychologues exercent leur activité dans les établissements du 1er et 2nd degrés.
- Les activités du service s'organisent autour de 5 missions :
  1. **Soutenir** l'enfant et sa famille dans les situations d'adaptation ou d'intégration scolaire difficiles.
  2. **Accompagner** la prise en charge des enfants en grande difficulté :
    - auprès des équipes enseignantes ;
    - avec les équipes éducatives ;
    - avec les services de soins spécialisés.
  3. **Assurer le suivi** des structures d'enseignement spécialisé 1er degré (CLIS) et 2nd degré (ULIS et SEGPA) et la coopération avec les enseignants ASH.
  4. **Développer les actions de prévention** auprès des enfants scolarisés en maternelle, tout particulièrement en cycle 1.
  5. **Intervenir dans la gestion des situations d'urgence** qui peuvent survenir dans les établissements.

## - Organisation du service

- Le service comprend :
  - . **7 psychologues, soit 6,36 postes à temps complet ;**
    - soit 1 psychologue pour 8 300 élèves, scolarisés dans les écoles et les collèges.
- Le service fonctionne en réseaux géographiques, liés à l'organisation de l'Enseignement Catholique.

## - Contribution du service auprès des enfants et adolescents en situation de handicap

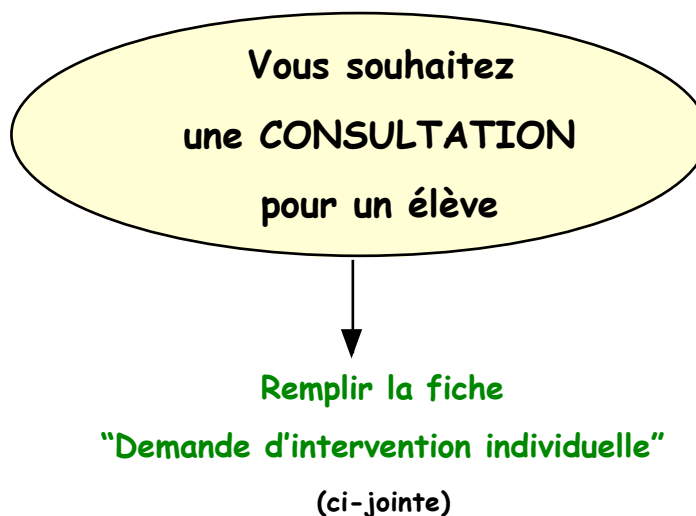
- L'accompagnement des jeunes en situation de handicap, scolarisés dans l'Enseignement Catholique, est une des priorités du service.
- Les psychologues sont présents dans le dispositif du suivi pédagogique personnalisé (PPS) pour accompagner la scolarisation d'un enfant ou adolescent présentant un handicap.
- Afin d'éclairer au mieux les membres de l'EPE et de la CDA, les psychologues privilégient les modalités d'intervention les mieux adaptées à la situation du jeune :
  - . bilan psychologique ;
  - . observation en classe ;
  - . contact avec l'équipe de soins qui suit le jeune ;
  - . participation à l'équipe éducative ou à l'équipe de suivi de scolarisation.

- L'intervention du psychologue est nécessaire pour les orientations en CLIS, ULIS, établissements médico-sociaux. L'avis du psychologue peut également être sollicité pour les demandes de SESSAD, dans le cas de troubles psychiques avérés. Par contre, les situations de troubles sensoriels et moteurs, les pathologies du langage ne nécessitent pas obligatoirement l'intervention du psychologue.
- La loi sur le handicap du 11 février 2005 met les familles et les personnes en situation de handicap au centre du dispositif. Le bilan psychologique demandé n'est pas une démarche anodine et met souvent en jeu des éléments psychiques d'un vécu douloureux. Dans ce contexte, il n'est pas souhaitable qu'un enfant ou adolescent subisse plusieurs évaluations dans un laps de temps court (moins de 2 ans). Cette situation peut se présenter lorsqu'un jeune est connu d'un service spécialisé. Dans ce cas, le compte-rendu d'un collègue psychologue, ayant l'enfant en charge, peut être adressé à la MDA.
- C'est dans le respect du code de déontologie de leur profession que les psychologues de la DDEC transmettent à l'EPE et la CDA les écrits nécessaires à l'étude de la situation d'un jeune scolarisé dans l'Enseignement Catholique et présentant un handicap.

### **- Activités du service**

- Les psychologues de l'Enseignement Catholique se réfèrent au code de déontologie des psychologues, inscrit dans leur convention collective. *"La mission fondamentale des psychologues est de faire reconnaître et respecter la personne dans sa dimension psychique"* (titre II, article 3).
- Les psychologues n'interviennent qu'avec *"le consentement libre et éclairé"* des familles. Les enfants ne peuvent donc être vus qu'après accord de leurs parents.
- Les modalités d'intervention sont variées :
  1. **Bilans psychologiques** individuels d'évaluation, d'évolution.
  2. **Accompagnement des équipes enseignantes** par des entretiens individuels, des concertations d'école, la participation à des équipes éducatives.
  3. **Observations dans les classes maternelles.**
  4. **Entretiens cliniques** avec les jeunes et leur famille.
  5. Travail de **partenariat privilégié avec les maîtres E** des regroupements d'adaptation.
  6. **Orientation vers des structures spécialisées** (CLIS, ULIS, SEGPA), **des services de soins** (SESSAD), **des établissements médico-sociaux** (ITEP, IME).
  7. Collaboration au travail d'intégration scolaire des enfants et jeunes en grande difficulté ou en situation de handicap, **suivi des PPS, suivi des structures spécialisées** (CLIS, ULIS, SEGPA).
  8. Travail de **liaison avec les intervenants extérieurs** à l'école.
  9. Participation à la **constitution des dossiers relevant de la MDA et de la CDO.**
  10. **Présence aux EPE et aux commissions de la CDO.**
- Le service a également un rôle plus institutionnel avec tous les partenaires de l'Enseignement Catholique, et en particulier la Direction Diocésaine.

# Comment demander l'intervention d'un psychologue



Ces consultations individuelles sont effectuées auprès d'enfants et adolescents :

- en difficulté **d'apprentissage** ;
- en difficulté **d'adaptation scolaire et/ou d'intégration** :  
(difficultés de socialisation, troubles du comportement ou de la personnalité, handicap).

La consultation est demandée au service par l'établissement scolaire ou les parents et peut, selon les cas, consister :

- à faire le point sur les capacités de l'enfant ou de l'adolescent dans le domaine intellectuel, cognitif, affectif ;
- à rechercher avec l'équipe éducative quelles sont les ressources possibles au sein de l'établissement pour mieux accompagner l'enfant ;
- à rechercher avec les parents comment ils peuvent soutenir leur enfant au sein de la famille ;
- à proposer des aides extérieures : psychothérapie, rééducation, aide éducative, sociale...
- à proposer une orientation si nécessaire.

Une participation financière de **25 euros** est demandée à la famille, mais reste toujours négociable. **Elle ne doit jamais constituer un obstacle ni pour les parents ni pour l'établissement.**

**La consultation a lieu au bureau des psychologues : à ANGERS ou CHOLET.** En cas d'impossibilité pour les parents de se déplacer, le psychologue peut intervenir sur le lieu scolaire.

Un échange et/ou une rencontre avec l'équipe enseignante est proposée afin de réfléchir ensemble sur les actions à mettre en place pour aider au mieux le jeune en difficulté.

**PS : N'hésitez pas à contacter le psychologue de votre secteur, si vous souhaitez échanger avant d'effectuer une demande.**

**L'enseignant ASH peut être une personne ressource pour vous aider à déterminer si l'intervention du psychologue est nécessaire.**

**F. - Projets actuels pour cet enfant ou ce jeune :**

Comment souhaitez-vous que notre service y participe ?

**La suite que nous donnons à votre demande**

- Dès réception, la secrétaire du service l'enregistre et, après étude de la demande par le psychologue, adresse **une demande d'accord pour la consultation** à la famille.
- Cette demande d'accord inclut une information :
  - . sur le but et le déroulement de la consultation ;
  - . sur la participation financière de **25 euros** ; cette participation est demandée non à l'école mais à la **famille** qui peut ainsi s'engager dans une demande souvent initiée par l'enseignant. Si les parents rencontrent des difficultés financières, cela ne doit pas faire obstacle à la consultation.
- A réception de l'accord de la famille, nous leur adressons une date de rendez-vous, le plus rapidement possible.
- **Si nous n'avons pas reçu de réponse un mois après l'envoi de la demande d'accord ou si la famille refuse un bilan, nous vous en informons par courrier.**

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_  
[enseignant(e), chef d'établissement ou directeur(trice)]

(Réservé au service) Reçu le : _____ Envoi DA <input type="checkbox"/> Date RV : _____	Secteur : _____ Quand : _____ Lieu : _____	Fiche : _____ Effectué le : _____ Horaires : _____
-------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------	----------------------------------------------------------

**DEMANDE d'INTERVENTION INDIVIDUELLE**

*A photocopier, compléter et renvoyer au :  
Service de Psychologie - DDEC - BP 61028 - 49010 ANGERS Cedex 01*

**A. - Informations**

<b>Établissement scolaire</b>	Nom de l'Établissement :
Ville :	Nom de l'Enseignant(e) :
<b>Enseignant(e) qui adresse la demande</b>	Si l'on souhaite vous joindre par téléphone : - à quel(s) moment(s) est-ce possible ? - à quel(s) numéro(s) ?
<b>Enfant ou jeune concerné(e)</b>	Nom _____ Prénom _____ Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> Date de Naissance : _____ Scolarisé(e) actuellement en classe de : _____ Classe(s) doublée(s) éventuellement : _____
<b>Responsables de l'enfant ou du jeune</b>	<input type="checkbox"/> <u>Couple parental</u> : M. et Mme (noms et prénoms) Adresse précise _____ Téléphone(s) _____ <input type="checkbox"/> <u>Mère</u> : Mme (nom et prénom) Adresse précise _____ Téléphone(s) _____ <input type="checkbox"/> <u>Père</u> : M. (nom et prénom) Adresse précise _____ Téléphone(s) _____ <input type="checkbox"/> <u>Autres</u> (préciser) : _____
<b>Si l'enfant ou le jeune est confié(e) à l'ASE</b>	Coordonnées du référent ASE : _____ Nom et adresse de la famille d'accueil ou du foyer : _____
- Si les parents sont séparés ou divorcés, ils exercent l'autorité tous les deux, sauf avis contraire notifié. Depuis 1993, <b>la loi fait obligation d'informer les deux parents, même séparés</b> , du suivi scolaire de leur enfant. Il y a nécessité de noter leurs noms et adresses respectifs. - <b>Pour les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance</b> (foyer, famille d'accueil), c'est le <b>réfèrent ASE</b> qui doit être informé de votre démarche. Il se chargera de demander aux parents leur accord et c'est donc à lui que nous adresserons la feuille de demande d'accord.	

**B. - Difficultés constatées**

- dans les apprentissages
- dans l'adaptation sociale

**C. - Démarches effectuées dans le cadre scolaire**

- concertation d'équipe, aménagements pédagogiques
- travail avec la famille
- réaction de la famille à la proposition de consultation psychologique

**D. - Interventions extérieures réalisées auprès de l'enfant ou du jeune :**

[Indiquer par qui et quand...]. Soyez précis sur les coordonnées des professionnels qui suivent l'enfant.

1. **Dans le cadre scolaire** (bilan, suivi SESSAD, ...) :

2. **A l'extérieur de l'école** (centre de consultation, orthophoniste, psychiatre...)

Contacts établis avec ces intervenants (nature, résultats...) :

**E. - Constitution éventuelle d'un dossier :**

\* **pour la MDA** (CLIS, ULIS, Établissement Spécialisé, SESSAD, AVS...)

\* **pour la CDO** (SEGPA, EREA)



# Service de Psychologie - Informations

## Octobre 2013

**Pour AFFICHAGE**

Responsable du service : Maryvonne BLAKE

Permanences des psychologues au bureau et jours de travail	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Matin	Ap. Midi	Matin	Ap. Midi	Matin	Ap. Midi	Matin	Ap. Midi	Matin	Ap. Midi
<b>Maryvonne BLAKE</b> m.blake@ec49.fr										
<b>Charles BARBEAU</b> c.barbeau@ec49.fr										
<b>Claire BRETEAUDEAU (*)</b> c.breteau@ec49.fr										
<b>Pauline JARET</b> p.jaret@ec49.fr										
<b>Pascale PELTIER</b> p.peltier@ec49.fr										
<b>Catherine POULELAOUEN</b> c.poulelaouen@ec49.fr										
<b>Églantine STOCKLIN</b> e.stocklin@ec49.fr										
<b>Catherine VOGELS</b> c.vogels@ec49.fr										

<b>Secrétariat</b>	
Assuré par	Françoise PICAULT
Horaires	Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 de 13 h 45 à 17 h 15

Coordonnées	Téléphone	Télécopie	Courriel	Adresse postale
<b>Secrétariat du service</b>	02 41 79 51 44	02 41 79 51 27	psycho@ec49.fr	Service de psychologie DDEC BP61028 49010 ANGERS CEDEX 01
<b>(*) Antenne de Cholet</b>	02 41 71 08 03	02 41 65 96 18	psycho@ec49.fr	Service de psychologie Collège St Joseph 45, rue Darmaillacq BP 70028 49308 CHOLET CEDEX



# Enseignement Catholique de Maine-et-Loire

## Liste des écoles-collèges par RÉSEAUX et psychologues référents pour 2013-2014

### ANGERS CENTRE

*Catherine POULÉLAOUE*

ANGERS Ste Agnès  
ANGERS St Laud Notre Dame de l'Esivière  
ANGERS St Martin  
ANGERS Sacré Coeur  
ANGERS Collège St-Martin  
ANGERS Collège La Cathédrale

### ANGERS CENTRE PASTEUR

*Catherine POULÉLAOUE*

ANGERS St Serge  
ANGERS Bellefontaine  
ANGERS Notre Dame de la Miséricorde

### ANGERS CENTRE PASTEUR

*Pascale PELTIER*

ANGERS St Antoine  
ANGERS CLIS St Antoine

### ANGERS EST

*Maryvonne BLAKE*

ANGERS Curé d'Ars  
ANGERS Sacré Coeur de la Madeleine  
BRAIN SUR L'AUTHION Paul Aguilé  
LA BOHALLE Notre Dame du Sacré Coeur  
ST BARTHÉLEMY Ste Marie St Guillaume  
TRÉLAZÉ Bel Air  
TRÉLAZÉ Montrieux St René  
ANGERS Collège St Augustin  
ANGERS SEGPA St Augustin  
ANGERS Collège Mongazon

### ANGERS EST

*Pascale PELTIER*

ANGERS St Augustin  
ANGERS CLIS St Augustin  
ANGERS Collège La Madeleine

### ANGERS NORD

*Charles BARBEAU*

ANGERS St Jacques  
ANGERS St Paul Les Genêts  
ANGERS St Pierre  
ANGERS Ste Thérèse  
ANGERS CLIS Ste Thérèse  
AVRILLÉ Ste Colombe  
AVRILLÉ Notre Dame de L'Adézière  
CANTENAY EPINARD Ste Anne  
FENEU St Dominique Savio  
LA MEIGNANNE St Venant  
MONTREUIL JUIGNÉ Notre Dame

### ANGERS NORD

*Catherine VOGELS*

ANGERS Collège St-Charles  
ANGERS ULIS St Charles

### ANGERS NORD

*Pascale PELTIER*

ANGERS SEGPA St Charles

### ANGERS NORD

*Maryvonne BLAKE*

ANGERS ULIS Lycée Professionnel Ste Marie

### ANGERS OUEST

*Catherine VOGELS*

ANGERS St Jean de la Barre  
BEAUCOUZÉ St Etienne  
BOUCHEMAINE Notre Dame  
ST LAMBERT la POTHERIE St Maurille  
ANGERS Collège La Barre - Jean XXIII

### ANGERS SUD

*Catherine VOGELS*

ANGERS Immaculée Conception  
ANGERS Ste Bernadette  
ANGERS Collège Immaculée-Conception  
DENÉE Ste Marie  
LES PONTS DE CÉ St Aubin  
LES PONTS DE CÉ St Maurille  
MURS ERIGNÉ St Pierre  
STE GEMMES sur Loire St Dominique Savio  
LES PONTS DE CÉ Collège St-Laud

### ST SYLVAIN D'ANJOU LES BASSES

#### VALLÉES

*Charles BARBEAU*

ÉCOUFLANT Jeanne d'Arc  
SOUCELLES Julie Bodinier  
VILLEVEQUE Sacré Coeur  
ST SYLVAIN D'ANJOU Jeanne d'arc  
ST SYLVAIN D'ANJOU Collège Jeanne d'Arc

### ST SYLVAIN D'ANJOU LES BASSES

#### VALLÉES

*Catherine POULELAOUE*

Établissement St Aubin La Salle

### BAUGÉ

*Pascale PELTIER*

BAUGÉ St Joseph  
BEAUFORT EN VALLÉE La Source/Eau Vive  
DURTAL Notre Dame  
JARZÉ St Jean  
MAZÉ Ste Marie  
NOYANT Ste Marie  
BAUGÉ Collège Notre Dame

### BEAUPRÉAU

*Catherine POULÉLAOUE*

ANDREZÉ Sources Vives  
BEAUPRÉAU Notre Dame St Martin  
BEAUPRÉAU St Jean  
BEAUPRÉAU CLIS St Joseph/St Martin  
GESTÉ Eau Vive  
LA CHAPELLE DU GENET Ste Anne  
LE FIEF SAUVIN Notre Dame  
VILLEDIEU LA BLOÛÈRE St Joseph  
BEAUPRÉAU Collège Charles de Foucauld  
BEAUPRÉAU ULIS Lycée profes. Le Pinier Neuf

### BRISSAC QUINCÉ

*Catherine VOGELS*

BRISSAC QUINCÉ St Vincent  
GRÉZILLÉ Sacré Coeur  
JUIGNÉ sur LOIRE St Germain  
MOZÉ sur LOUET Le Prieuré  
ST JEAN DES MAUVRETS Arc en Ciel  
ST MATHURIN sur LOIRE St Louis de Gonzague  
ST REMY LA VARENNE St Aubin  
ST SATURNIN sur LOIRE Notre Dame  
BRISSAC QUINCÉ Collège St Vincent

### CANDÉ

*Charles BARBEAU*

BÉCON LES GRANITS St Louis  
CANDÉ St Jean-Baptiste  
CHALLAIN LA POTHERIE Grain de Soleil  
LA CORNUAILLE  
FREIGNÉ Ste Anne  
LE LOUROUX BÉCONNAIS Noël Pinot  
CANDÉ Collège Ste Émilie

### CHALONNES

*Maryvonne BLAKE*

CHALONNES sur LOIRE St Joseph  
CHAUDEFONDS sur LAYON Ave Maria  
LA POSSONNIÈRE St René  
ROCHFORT sur LOIRE St Joseph  
ST AUBIN DE LUIGNÉ St Joseph  
ST GEORGES sur LOIRE L'Abbaye  
ST LAURENT DE LA PLAINE St Victor  
SAVENNIÈRES Sacré Coeur

### CHAMPTOCEAUX

*Claire BRETEAUDEAU*

CHAMPTOCEAUX St Nicolas  
DRAIN Notre Dame de l'Enfance  
LANDEMONT Notre Dame  
LA VARENNE Ste Anne  
LIRÉ La Coulée St-Joseph  
ST LAURENT DES AUTELS L'Arche de Noé  
ST SAUVEUR de LANDEMONT Arc en Ciel  
CHAMPTOCEAUX Collège St Benoît

### CHÂTEAUNEUF S/SARTHE

*Pascale PELTIER*

CHAMPIGNÉ St François Xavier  
CHATEAUNEUF sur SARTHE St Joseph  
CHEFFES sur SARTHE St Joseph  
DAUMERAY Notre Dame  
ÉTRICHÉ Les Templiers  
MIRÉ Notre Dame  
MORANNES Notre Dame  
SCEAUX D'ANJOU St Joseph  
TIERCÉ Notre Dame  
CHATEAUNEUF Collège St François

### CHEMILLÉ

*Catherine POULÉLAOUE*

CHEMILLÉ Notre Dame  
CHEMILLÉ St Pierre  
CHEMILLÉ CLIS St Pierre  
LA CHAPELLE ROUSSELIN St Jacques  
LA JUMELLIÈRE Arc en Ciel  
LA TOURLANDRY St Vincent  
MELAY Sacré Coeur  
NEUVY EN MAUGES Notre Dame  
STE CHRISTINE St Joseph  
ST GEORGES DES GARDES ND de la Colline  
ST LÉZIN St François d'Assise  
CHEMILLÉ Collège St Joseph

### CHOLET BRETONNAIS

*Claire BRETEAUDEAU*

CHOLET Notre Dame du Bretonnais  
CHOLET St Louis Le Breloquet  
CHOLET CLIS St Louis Le Breloquet  
CHOLET Ste Marie des Turbaudières  
CHOLET Collège Notre Dame du Bretonnais

### CHOLET ST-JOSEPH

*Claire BRETEAUDEAU*

CHOLET Collège St Joseph  
CHOLET SEGPA St Joseph

### CHOLET ST-JOSEPH

*Églantine STOCKLIN*

CHOLET St Joseph  
CHOLET St Pierre Gellusseau  
LA SÉGUINIÈRE Notre Dame  
ST CHRISTOPHE DU BOIS St Joseph  
ST LÉGER SOUS CHOLET Les Tilleuls  
TRÉMENTINES Sacré Coeur

**CHOLET JEANNE D'ARC***Eglantine STOCKLIN*

CHOLET Jeanne d'Arc  
 CHOLET St Jean Ste Famille  
 LE PUY ST BONNET N.D. du Chêne Rond  
 CHOLET Collège Jeanne-d'Arc  
 CHOLET ULIS Jeanne-d'Arc

**DOUÉ LA FONTAINE***Pauline JARET*

AMBILLOU CHATEAU Notre Dame  
 BRÉZÉ St Vincent  
 DOUÉ LA FONTAINE Sacré Coeur  
 LES VERCHERS sur LAYON Ste Marie  
 MONTREUIL BELLAY Ste Anne  
 ST GEORGES sur LAYON Ste Thérèse  
 DOUÉ LA FONTAINE Collège St-Joseph

**JALLAIS-LE MAY SUR ÈVRE***Eglantine STOCKLIN*

BÉGROLLES EN MAUGES St Jean Baptiste  
 JALLAIS St Louis  
 LA JUBAUDIÈRE Charles de Foucauld  
 LA POITEVINIÈRE St Michel  
 LE MAY sur ÈVRE Notre Dame  
 LE PIN EN MAUGES Joseph Girard  
 JALLAIS Collège St Louis  
 LE MAY sur ÈVRE Collège St Joseph

**LE LION D'ANGERS***Catherine VOGELS*

LA MEMBROLLE sur LONGUENÉE St François  
 LA POUÈZE Sacré Coeur  
 LE LION D'ANGERS Ste Claire  
 VERN D'ANJOU Ste Marie  
 LE LION D'ANGERS Collège François d'Assise

**LONGUÉ***Pauline JARET*

ALLONNES  
 BRAIN sur ALLONNES St Joseph  
 BRION Ste Thérèse  
 GENNES St Michel/Notre Dame  
 LONGUÉ JUMELLES Sacré Coeur ND Thenais  
 LA MÈNITRE Ste Anne  
 NEUILLÉ Notre Dame des Champs  
 VERNANTES Notre Dame  
 VIVY Sacré Coeur  
 LONGUÉ Collège St Joseph

**LA POMMERAYE***Eglantine STOCKLIN*

CHAMPTOCÉ sur LOIRE ND de la Sagesse  
 INGRANDES sur LOIRE Jean-Michel Langevin  
 LA POMMERAYE Notre Dame  
 LE MESNIL EN VALLÉE St Joseph  
 MONTJEAN sur LOIRE St-Symphorien  
 ST AUGUSTIN des BOIS Ste Monique  
 ST GERMAIN DES PRÉS St Joseph  
 LA POMMERAYE Collège St Joseph  
 LA POMMERAYE ULIS et SEGPA St Joseph

**MAULÉVRIER***Claire BRETEAUDEAU*

CHANTELOUP LES BOIS St Jean Bosco  
 MAULÉVRIER St Joseph  
 MAZIÈRES EN MAUGES St Joseph  
 NUAILLÉ Ange Gardien  
 LA TESSOUALLE Notre Dame  
 TOUTLEMONDE Abbé Louis Ferrand  
 YZERNAY Ste Anne  
 MAULÉVRIER Collège Daniel Brottier

**MAULÉVRIER***Pascale PELTIER*

LES CERQUEUX  
 SOMLOIRE Notre Dame de Lourdes  
 VEZINS St Joseph

**POUANCÉ***Catherine VOGELS*

BEL AIR DE COMBRÉE N.D. des Ardoisières  
 BOUILLÉ MENARD St Joseph  
 CHAZÉ HENRY Ste Marie  
 COMBRÉE St François  
 GRUGÉ L'HOPITAL St Joseph  
 POUANCÉ St Joseph  
 ST MICHEL et CHANVEAUX Ste Élisabeth  
 VERGONNES St Joseph  
 POUANCÉ Collège Sacré Coeur

**LES 3 PROVINCES***Claire BRETEAUDEAU*

LE LONGERON Arche de Noé  
 LA ROMAGNE Arc en Ciel  
 MONTFAUCON-MONTIGNÉ Grains de Soleil  
 ROUSSAY Ste Marie  
 ST CRESPIN sur MOINE La Source  
 ST GERMAIN sur MOINE St Joseph  
 TILLIÈRES Sacré Coeur  
 TORFOU Sacré Coeur  
 ST GERMAIN sur Moine Collège Jean Blouin  
 TORFOU Collège Ste Marie

**ST FLORENT LE VIEIL***Maryvonne BLAKE*

BOUZILLÉ Notre Dame  
 LA BOISSIÈRE SUR ÈVRE St Nicolas  
 BOTZ EN MAUGES  
 LA BOUTOUCHÈRE Graines de Vie  
 LA CHAPELLE ST FLORENT St Christophe  
 LE MARILLAIS St Jean  
 ST FLORENT LE VIEIL St Charles  
 ST LAURENT du MOTTAY N.D. des Anges  
 ST FLORENT le Vieil Collège Cathelineau

**ST MACAIRE EN MAUGES***Claire BRETEAUDEAU*

ST ANDRÉ de la Marche Grain de Soleil  
 LA RENAUDIÈRE  
 ST MACAIRE Joseph Wresinski  
 ST MACAIRE Le Sénévé  
 ST PHILBERT EN MAUGES  
 ST MACAIRE en Mauges Collège Jean Bosco

**ST PIERRE MONTLIMART***Claire BRETEAUDEAU*

LA CHAUSSAIRE  
 LE PUISET DORÉ  
 ST PIERRE MONTLIMART La Source  
 ST RÉMY EN MAUGES St Joseph  
 ST PIERRE MONTLIMART Collège F. Ozanam

**ST PIERRE MONTLIMART***Maryvonne BLAKE*

CHAUDRON EN MAUGES Jeanne d'Arc  
 LA CHAPELLE AUBRY St Joseph  
 LA SALLE AUBRY Ste Thérèse  
 MONTREVAULT Notre Dame  
 ST QUENTIN EN MAUGES St Louis

**ST PIERRE MONTLIMART***Catherine POULÉLAOUEN*

LE FUILET St Martin

**SAUMUR***Pauline JARET*

BAGNEUX Ste Anne  
 SAUMUR Nantilly  
 SAUMUR St André  
 SAUMUR St Louis  
 SAUMUR CLIS St Louis  
 SAUMUR St Nicolas  
 SAUMUR Visitation  
 ST HILAIRE ST FLORENT L'Abbaye  
 VARRAINS St Florent  
 SAUMUR Collège St-André  
 SAUMUR Collège St-Louis  
 SAUMUR SEGPA St-Louis  
 ST HILAIRE ST FLORENT Collège Ste Anne  
 SAUMUR ULIS Lycée professionnel Les Ardilliers

**SEGRÉ***Catherine VOGELS*

ANDIGNÉ Sacré Coeur  
 AVIRÉ Notre Dame  
 BOURG D'IRÉ  
 CHATELAIS La Source  
 CHAZÉ SUR ARGOS St Joseph  
 L'HOTELLERIE DE FLÉE  
 LOIRÉ Ste Marie  
 MARANS Notre Dame  
 NOYANT LA GRAVOYÈRE St Georges  
 SEGRÉ Bourg Chevreau Ste Anne  
 SEGRÉ St Joseph  
 SEGRÉ Clis St Joseph  
 ST MARTIN DU BOIS St René Goupil  
 STE GEMMES D'ANDIGNÉ Sacré Coeur  
 NYOISEAU Collège Notre Dame d'Orveau  
 SEGRÉ Collège St Joseph

**THOUARCÉ***Maryvonne BLAKE*

BEAULIEU sur LAYON St Louis  
 CHAMP sur LAYON Notre Dame  
 CHANZEAUX Notre Dame du Sacré Coeur  
 CHAVAGNES LES EAUX St Germain  
 FAVERAYE MACHELLES St Joseph  
 FAYE D'ANJOU St Vincent  
 MARTIGNÉ BRIAND St Gabriel  
 ST LAMBERT DU LATTAY St Joseph  
 THOUARCÉ St Pierre  
 VALANJOU Jean Bosco  
 THOUARCÉ Collège St Paul

**VIHIERS***Pascale PELTIER*

CLÉRÉ SUR LAYON St Francaire  
 LES CERQUEUX ss PASSAVANT Notre Dame  
 CORON St Louis  
 MONTILLIERS St Louis St Joseph  
 NUEIL sur LAYON St Joseph  
 LA PLAINE François Denéchère  
 LA SALLE DE VIHIERS St Martin  
 LE VOIDE St Joseph  
 ST HILAIRE DU BOIS Notre Dame  
 ST PAUL DU BOIS Haute Foy  
 TIGNÉ St Joseph  
 TRÉMONT  
 VIHIERS St Jean  
 LA SALLE de VIHIERS Collège Notre Dame  
 VIHIERS Collège St Jean